



# Baromètre des discriminations au travail

**Actualité législative** publié le **31/01/2011**, vu **1706 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Le bureau français de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) - dont l'action prioritaire réside dans la lutte contre les discriminations - ont publié le 4<sup>ème</sup> baromètre sur la discrimination au travail.

A propos de la perception de la [discrimination](#), cette étude révèle notamment que :

- 96% des salariés considèrent que la lutte contre les discriminations au travail est un enjeu important ;
- 31% des salariés estiment avoir déjà été victimes de discrimination au travail. Pour ceux qui n'en ont pas été victimes, 28% pensent qu'ils le seront un jour ;
- 39% des victimes de discrimination en font état à leur hiérarchie et 29% se tournent vers les représentants du personnel. Toutefois, 34% de ces victimes disent garder le silence.

S'agissant des solutions proposées par les salariés pour lutter contre les discriminations, on trouve principalement la mise en place de sanctions pour les entreprises fautives. Ils se prononcent ensuite favorablement sur la mise en place d'une cellule indépendante chargée de surveiller l'égalité salariale et d'apporter une aide aux victimes de discrimination.

**Source :** étude de l'institut CSA publiée par l'OIT et la HALDE intitulée « Baromètre de la perception des discriminations au travail : regards croisés salariés du privé et agents de la fonction publique ».